



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'ACTION LOCALE
Service de la citoyenneté et des collectivités territoriales
Bureau de la Citoyenneté

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN 2017

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Officier de la Légion d'Honneur

Vu l'article R 28 du code électoral ;

Vu la circulaire n° NOR : INTA1714249C du Ministre de l'intérieur en date du 11 mai 2017 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des panneaux d'affichage relatif aux élections législatives des 11 et 18 juin 2017 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 19 mai 2017 par le représentant de l'État.

Pour la 1ère circonscription

N°	NOM et Prénom du candidat	NOM et Prénom du remplaçant
1	Madame NIMSGERN Christiane	Monsieur LARUELL Serge
2	Madame GRANDJEAN Carole	Monsieur GUILLEMARD Philippe
3	Monsieur JOUIRA Nordine	Madame CLUZEAU Catherine
4	Monsieur MICHEL Dominique	Madame BRON Isabelle
5	Monsieur L'HUILLIER François-Marie	Madame BURBAN Charlotte
6	Monsieur DAMAMME Eric	Madame HEGUENAUER Gwenaëlle
7	Madame KHIROUNI Chaynesse	Monsieur BREUILLE Michel
8	Monsieur LOGEROT Maxime	Monsieur MANENTI Clément
9	Monsieur FOURAR Mostafa	Madame GAVRILOFF Anne-Sophie
10	Madame HOFFMANN Barbara	Monsieur ROUSSEAU Frantz
11	Madame BASTIEN Marie-Christine	Madame BAUQUEL Joëlle
12	Monsieur NUPS Pierre-Nicolas	Madame IOTTA Melody
13	Monsieur PENSALFINI Eric	Madame DUVAL-EHRENFELD Nicole
14	Monsieur TOLLENAERE Eric	Madame LOUIS Annick
15	Madame WAWRZYNIAK Virginie	Monsieur SIMONIN Michel

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à chacun des maires du département ainsi qu'à chaque candidat.

Nancy, le 19 mai 2017

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Jean-François RAFFY